

Interview de Monsieur Dietrich Schindler par Philippe Nicolet

Cassette, durée 1 h 08 min. Interview du 11 septembre 1998.

Professeur de droit international, européen et constitutionnel à l'Université de Zurich. Membre du Comité international de la Croix-Rouge, Président de sa Commission juridique. Membre de la Cour permanente d'Arbitrage. Membre du Tribunal arbitral établi par l'Egypte et Israël pour le règlement de la dispute de Taba.

- Présentation par Philippe Nicolet	00 : 00
- 1924 : Naissance	01 : 59
- Milieu familial bourgeois	02 : 12
- Père : professeur de droit international publique et de droit constitutionnel	02 : 25
- Milieu industriel	02 : 45
- Grand-père : directeur général des ateliers de construction de Oerlikon (ZH)	02 : 59
- Frère théologien et sœur institutrice	03 : 20
- Parcours scolaire et formation supérieure	03 : 57
- L'influence du père mort jeune	04 : 19
- Les années d'après-guerre : l'idée d'une Europe unie	05 : 37
- Le discours de Churchill à Zurich (1946)	06 : 14
- La fondation du Conseil de l'Europe, la Convention des droits de l'homme et le Plan Schumann	06 : 22
- La conférence de Robert Schumann à Zurich	06 : 39
- Harvard (1952) : première approche scientifique de l'Europe	06 : 50
- Projet de recherche : comparaison de 5 Etats fédéraux en vue d'une fédération européenne (avec les professeurs R. Bowie et K. Friedrich)	07 : 23
- Projet mandaté par la CECA après l'adoption du traité sur la Communauté européenne de défense	07 : 52
- Assemblée communautaire pour élaborer une communauté politique	08 : 48
- Sa contribution au projet de recherche : analyse du fédéralisme suisse	09 : 17
- L'influence de ce travail sur la suite de son parcours	09 : 43
- L'avis des USA sur la question européenne : la construction européenne considérée comme nécessaire	09 : 52

- R. Bowie et K. Friedrich : les conclusions du projet de recherche	10 : 40
- Une autorité politique nécessaire pour décider de l'utilisation des forces (de défense) communes	11 : 13
- Jean Monnet : un homme qui travaillait dans l'ombre	12 : 20
- Jean Monnet : père de l'Europe	12 : 54
- USA (années 1950) : La guerre de Corée	13 : 19
- Joseph McCarthy	14 : 27
- Le travail dans le cadre du projet à Harvard	14 : 43
- La Suisse en tant qu'exemple de fédération sans perspectives d'adhésion	15 : 31
- Le rôle de la Suisse dans le début de la construction européenne : un modèle pour l'Europe	16 : 20
- La neutralité durant la Guerre froide	17 : 22
- La Guerre froide a sauvé la neutralité	17 : 57
- Reconnaissance de la neutralité suisse par les deux partis	18 : 40
- L'Autriche copie le modèle de neutralité suisse	19 : 05
- La neutralité considérée comme utile pour la communauté internationale	19 : 21
- Contestation de la neutralité suite à l'invasion soviétique de la Hongrie en 1956	19 : 42
- Anti-communisme et neutralité : une contradiction	20 : 10
- Le Conseil de l'Europe créé pour défendre les valeurs occidentales	20 : 57
- Adhésion au Conseil de l'Europe vs. neutralité	21 : 37
- Commission constitutionnelle mise sur pied par l'ONU dans l'ancien Congo belge (1962)	22 : 27
- Le séparatisme de Moïse Tshombe au Katanga et la tentative de rédaction d'une constitution fédérale	22 : 48
- L'interdiction des contacts avec moïse Tshombe par le gouvernement de Cyrille Adoula	23 : 43
- Le projet de constitution échue	24 : 27
- La Cour permanente d'arbitrage : une charge honorifique	24 : 55
- La création de la Cour permanente d'arbitrage	25 : 24
- Le Palais de la paix à La Haie	26 : 39
- Une instance utile mais sans grande influence	27 : 05

- La Cour permanente de justice internationale	27 : 56
- L'engagement au sein du Comité de la Croix-Rouge (CICR)	29 : 03
- Le CICR comble le manque de politique extérieure de la Suisse	29 : 29
- La crise de Cuba (1962)	30 : 27
- La demande de l'ONU au CICR de contrôler les navires entrant à Cuba	31 : 20
- Une tâche entièrement politique	31 : 56
- La position de l'URSS ; relations CICR – URSS	33 : 16
- Son rôle au CICR	34 : 24
- La Guerre du Biafra	35 : 58
- Les Conventions de Genève difficilement applicables à un conflit interne	36 : 57
- Le CICR engage un commissaire externe	37 : 13
- Une mission sans grand succès	37 : 54
- La dispute de Taba : la Guerre des six jours	38 : 36
- La constitution d'un Tribunal arbitral	41 : 56
- Les négociations	42 : 34
- Le verdict : principalement en faveur de l'Egypte	43 : 20
- La décision acceptée par les deux partis	44 : 10
- Vote interne	44 : 18
- La commission d'enquête de l'organisation internationale du travail	44 : 46
- Interdictions professionnelles de la législation de l'Allemagne fédérale contestées	45 : 12
- Résultats : l'attitude allemande jugée incorrecte	46 : 03
- La résistance de l'Allemagne et la solution du problème suite à la fin de la Guerre froide	46 : 21
- La neutralité suisse après la Guerre froide	46 : 42
- La commission sur la neutralité et la Communauté européenne (1988)	47 : 40
- La situation de la neutralité a beaucoup changé depuis les années 1950	48 : 16
- L'ONU, organisation universelle : décisions valables pour la Suisse également	48 : 34
- Le développement de la Communauté européenne et la perte de sens de la neutralité au milieu de membres de l'Union européenne	49 : 52
- La Suisse dépendante de l'Union européenne	51 : 19
- Le commerce extérieur suisse fortement concentré sur l'Union européenne	51 : 52

- La neutralité a perdu son rôle dans la politique de sécurité de la Suisse	52 : 28
- Nouvelles menaces pour la Suisse : l'inutilité de la neutralité	52 : 57
- Un changement de la politique de neutralité suite à l'attaque du Koweït par Saddam Hussein en 1990	53 : 51
- L'abandon de la neutralité économique	54 : 11
- La neutralité militaire : le problème de l'OTAN	55 : 06
- L'Espace économique européen (EEE) : la meilleure solution pour la Suisse	56 : 43
- La polarisation ville – campagne lors de la votation pour l'adhésion à l'EEE	57 : 44
- L'assimilation par le peuple de l'EEE avec l'adhésion à l'Union européenne	58 : 35
- Les arguments des adversaires : indépendance et démocratie directe	59 : 10
- La Suisse très sceptique à l'égard de tous les engagements politiques	59 : 51
- Un développement de la démocratie directe grâce à la neutralité	1 : 00 : 09
- Perspective d'adhésion à l'Union européenne : impossible dans un avenir proche	1 : 02 : 11
- Isolement et difficultés de négociations : un problème peu identifié par le peuple	1 : 03 : 20
- Incompatibilité de la démocratie directe et de l'adhésion à l'Union européenne ?	1 : 04 : 19
- Le droit suisse s'efforce de s'adapter au droit européen	1 : 06 : 28
- L'Euro : quels effets peut-on en attendre ?	1 : 07 : 24
- Remerciement par Philippe Nicolet	1 : 08 : 08